

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article2173>



Montesquieu, Correspondance II (1731-1747)

- Actualités -

Publication date: lundi 25 août 2014

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Le 2e volume de la correspondance de Montesquieu (1731-1747, lettres 365-651), est paru (juillet 2014). Coédité par ENS Éditions et Classiques Garnier, il constitue le tome XIX des *Ruvres complètes* de Montesquieu, publiées par la Société Montesquieu et le CERPHI (UMR CNRS 5037, ENS de Lyon).

Dirigé par Philip Stewart et Catherine Volpilhac-Auger, il est dû à François Cadilhon, Cecil Patrick Courtney, Louis Desgraves, Jens Häselser, Nadezda Plavinskaia, Philip Stewart, Caroline Verdier, Catherine Volpilhac-Auger.

Publication soutenue par la Fondation La Poste, le Centre national du livre, le conseil régional d'Aquitaine, la Fondation BioMérieux.

LXXIV + 568 pages, 17 illustrations, 118 Euros (les membres de la Société Montesquieu peuvent acquérir l'ouvrage avec une réduction de 50% dans les mois qui suivent sa publication ; ils doivent recevoir à cet effet un bon de commande envoyé par les éditions Classiques Garnier)

ISBN 978-2-8124-1719-1.

EAN 9782812417191

Le corpus entier comprend désormais un millier de lettres (deux volumes sont encore à paraître) et est accompagné d'une très riche annotation et d'annexes historiques et documentaires (150 pages pour les seules annexes du tome XIX). Le tome XIX présente, outre ses propres index (matières et noms de personnes), ceux du tome XVIII, ainsi qu'une table de concordance entre cette édition et les précédentes, rendue nécessaire par le grand nombre des corrections effectuées sur l'identification des destinataires et la datation des lettres.

Les lettres

Sont présentées ici, pour la période 1731-1747 (du retour des voyages en Europe à l'envoi à l'imprimeur de *L'Esprit des lois*), 288 lettres, actives et passives, qui valent par leur variété, de la chronique littéraire parisienne aux nouvelles de la guerre ou de la politique, des échanges entre savants à la discussion mondaine, et évoquent bien sûr la préparation et la publication de deux ouvrages majeurs de Montesquieu, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) et *L'Esprit des lois* (1748).

Elles témoignent aussi de l'activité de Montesquieu propriétaire foncier, qui se montre également père de famille attentif. Les principales révélations portent sur le long procès (1726-1743) où l'on avait vu jusque-là un Montesquieu procédurier acharné. L'ampleur des enjeux, telle qu'elle apparaît ici, livre au contraire l'image d'un propriétaire avisé et méthodique, qui n'en tire pas moins d'objets que l'on pourrait juger mineurs (la réparation d'un chemin) des leçons sur l'esprit des lois et les dangers d'un pouvoir centralisateur, non sans revendiquer l'autorité du seigneur sur ses terres.

Le travail éditorial

L'édition se caractérise par un retour systématique au manuscrit, quand il existe. Elle a bénéficié du considérable apport du fonds de La Brède (dation et legs Jacqueline de Chabannes, 1994), qui contient des documents importants et absolument inédits sur les activités et notamment les procès de Montesquieu. La mise en perspective historique, indispensable à la compréhension globale de cette correspondance, a également permis des progrès considérables pour la datation des lettres et l'identification des scripteurs ou destinataires.

Celles-ci ont aussi été renforcées par les progrès effectués ces dernières années dans le cadre de l'édition des *Ruvres complètes* avec l'analyse de l'écriture des secrétaires de Montesquieu (voir notamment *De l'esprit des loix* (manuscrits), 2008, 2 volumes). Les différences avec l'édition de 1911-1955 (Céleste, puis Gébelin), mais aussi avec celle de 1982 (collection d'Aux publiée par René Pomeau), sont donc très importantes.

Les transcriptions ont été considérablement améliorées, grâce à une familiarité nouvelle avec l'écriture des différents scripteurs. Les directives de transcription ont été modifiées depuis le 1er volume (1998), pour une meilleure lisibilité et un véritable respect des manuscrits.

L'annotation, destinée avant tout aux chercheurs, a pour premier objet, outre ces identifications et ces précisions chronologiques, d'éclaircir (dans la mesure du possible) les allusions, explicites ou implicites, et de restituer les enjeux de chaque lettre, tout en livrant les éléments qui permettent de reconstituer une histoire personnelle et intellectuelle de Montesquieu et de ses correspondants.

Elle s'efforce d'éviter les points de vue rétrospectifs et anachroniques, et se place chaque fois au moment de l'écriture, pour envisager notamment ce que les contemporains savaient et disaient d'un événement, évoquant ses conséquences au futur sans les anticiper. L'importance des historiens dans cette équipe permet une véritable mise en perspective : le savoir contemporain informe l'annotation mais ne la détermine pas.

Télécharger la table des matières

<http://www.classiques-garnier.com/e...>

Les index du tome XIX sont d'ores et déjà consultables :

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip...>

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip...>